

LA CHARTE DU PARRAINAGE ÉCOLE

Bienvenue à Toutes à l'école !

Merci pour votre engagement auprès des élèves scolarisées sur le campus Happy Chandara et de leurs familles.

Nous espérons que vous trouverez dans cette charte les réponses aux questions que vous vous posez sur le parrainage au sein de l'association Toutes à l'école.

Nous vous remercions de bien vouloir approuver la charte en nous renvoyant votre accord écrit par e-mail à contact@toutesalecole.org ou par courrier : Toutes à l'école, 112, rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt.

Pour toute autre question, n'hésitez pas à nous écrire à contact@toutesalecole.org ou à nous appeler au siège de l'association au **+33 (0)1 46 02 75 39**.



Qu'est-ce que le parrainage ?

Le parrainage à titre individuel : élève/étudiante ou école

- **Parrainer une élève ou une étudiante**, c'est participer à la scolarisation d'une petite ou d'une jeune fille afin de lui offrir une éducation de qualité et un avenir meilleur tout en tissant des liens avec elle dans la durée. Une fois qu'elle sera bachelière, vous serez invité à poursuivre votre soutien, chaque élève étant accompagnée par l'association jusqu'à l'obtention de son premier emploi.
- **Parrainer l'école**, c'est soutenir l'ensemble des 1 300 élèves scolarisées sur le campus Happy Chandara et les 400 étudiantes qui poursuivent leurs études après le baccalauréat en étant hébergées et accompagnées dans nos deux foyers de Phnom Penh sans créer de lien individuel avec l'une d'elles.

Vous avez aujourd'hui choisi de parrainer l'école.

Ethique et déontologie

Le campus Happy Chandara est une institution laïque. Le parrain s'engage à respecter la culture et les convictions de l'enfant et de sa famille. Le parrain ne doit exercer aucune influence politique ou religieuse et doit laisser sa filleule libre de l'orientation de ses études et de sa carrière.

L'équipe pédagogique veillera à accompagner l'enfant dans ses choix pour valoriser ses compétences et satisfaire ses aspirations.

Le parrainage est un engagement moral qui entraîne des obligations financières.

Toutes à l'école s'engage à informer le parrain de ses actions et de l'évolution de sa filleule.

Comment le montant de mon parrainage est-il utilisé sur le terrain ?

Afin de ne laisser aucune fillette de côté, l'ensemble des parrainages est mutualisé pour contribuer à la scolarisation de toutes les 1 700 élèves. Votre parrainage couvre une partie des frais courants : la scolarité, les soins médicaux et dentaires, les repas servis chaque midi et le soir pour les élèves plus fragiles des deux internats du campus, l'aide aux familles, les salaires des équipes pédagogiques et administratives, etc.

En cas d'urgence médicale, de situation de surendettement, de catastrophe au sein du foyer, l'école s'efforce de venir en aide aux familles. Ces interventions ne sont pas prises en compte dans le parrainage et sont couvertes par l'association seule.



Pourquoi adhérer à Toutes à l'école

En devenant membre de Toutes à l'école, vous pouvez participer à l'assemblée générale si vous le souhaitez, élire le conseil d'administration, voter pour les grandes orientations stratégiques et approuver les comptes financiers.

Le montant de l'adhésion annuelle (20 €) permet de couvrir, entre autres, les frais d'envois postaux et l'organisation des assemblées générales, auxquelles vous pouvez bien sûr assister.

Cette cotisation annuelle est payable par carte bancaire, chèque ou virement à tout moment de l'année et est valable jusqu'au 31 décembre de la même année. Lorsque l'adhésion annuelle est payée en décembre, celle-ci est valable jusqu'au 31 décembre de l'année suivante.

En cas de parrainage payé par prélèvement bancaire, cette cotisation annuelle sera prélevée automatiquement chaque année le 11 février.

Et si vous visitiez Happy Chandara ?

Je parraine l'école, puis-je visiter le campus Happy Chandara ?

Si vous décidez d'aller en vacances au Cambodge, c'est avec plaisir que nous vous accueillerons au campus Happy Chandara, situé à 45 minutes en taxi de Phnom Penh. Vous pourrez aller à la rencontre des élèves et de notre équipe pédagogique et découvrir les différentes activités de notre campus Happy Chandara.

Deux mois avant votre départ, merci d'envoyer un e-mail à contact@toutesalecole.org avec votre date de visite envisagée en semaine, qui sera validée en fonction du calendrier scolaire de Happy Chandara et des jours fériés au Cambodge.

La saison la plus agréable au niveau du climat reste l'hiver (novembre à février).

Le campus est fermé les week-ends, une semaine entre Noël et le 1^{er} janvier inclus, 15 jours autour du Nouvel An khmer (mi-avril), et au mois d'août.

Lorsque la date de votre séjour à Phnom Penh sera confirmée, nous vous mettrons en relation avec un responsable sur place. Nous n'organisons pas de voyages individuels ou collectifs, mais nous pouvons vous donner quelques conseils ou adresses pour vous aider, bien sûr.

A votre retour, nous serons très heureux de partager avec vous vos impressions et vos photos.

Nous vous prions d'être très attentifs aux promesses que vous pourriez faire, notamment celle d'accueillir une ou plusieurs chez vous en vacances. Sachez que nous agissons toujours pour le bien des enfants. Partir à l'étranger, hors contexte éducatif et pédagogique, rendrait difficile la réadaptation d'un enfant dans sa famille.



Si vous souhaitez vous impliquer davantage dans l'association...

Vous pouvez également nous soutenir en agissant de différentes façons :

- en parlant de nous, en diffusant notre message auprès de votre entourage personnel et professionnel et sur vos réseaux sociaux ;
- en étant bénévole au siège ou au Cambodge (mission de 6 mois minimum sauf pour le camp d'été) ;
- en menant une collecte de dons au bénéfice du campus Happy Chandara et de ses élèves (vente, compétition sportive, crowdfunding, etc.) ;
- en donnant davantage par le biais de legs, d'assurance-vie, de donation, qui permet l'exonération de droits de mutation.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous informer davantage en toute confidentialité, bien sûr.

Et pourquoi pas parrainer une élève ?

Vous avez également la possibilité de parrainer une élève ou une étudiante.

Le parrainage élève démarre à 35 € par mois, soit 12 € après déduction fiscale. Chaque élève est parrainée par 4 parrains ou marraines.

Pour ceux qui souhaitent parrainer à plusieurs une même petite fille, il est possible de se regrouper entre amis ou en famille. Le parrainage exclusif, seul ou à plusieurs, revient à 140 € par mois, soit 48 € par mois après déduction fiscale.

Comme vous le savez, un engagement à long terme pour construire l'avenir de ces petites filles est primordial. En effet, la durée de la scolarité à Happy Chandara est de treize années : maternelle, primaire du grade 1 à 6, collège du grade 7 à 9 et lycée du grade 10 à 12.

A vos côtés, nous poursuivrons notre soutien au-delà du baccalauréat pour leurs études à l'université ou une formation professionnelle jusqu'à leur entrée sur le marché du travail.

Si vous parrainez une élève, vous financerez sa scolarité et recevrez ses bulletins scolaires deux fois par an et des courriers de sa part ainsi que notre newsletter trois fois par an.

N'hésitez pas à nous contacter pour vous informer davantage



Vous avez d'autres questions ?

Les parrainages couvrent aujourd'hui plus de la moitié des dépenses de l'association, le reste étant financé par des partenariats privés (entreprises et fondations), des événements et des donateurs. Cependant, certains paramètres tels que l'inflation au Cambodge et la crise en Europe nous imposent toujours plus de prudence pour pérenniser notre modèle économique. Il est devenu nécessaire d'augmenter la part des parrainages dans nos ressources afin d'envisager un avenir plus serein pour le campus et ses élèves.

Comme vous le savez, un engagement à long terme pour construire l'avenir de ces petites filles est primordial. En effet, la durée de la scolarité à Happy Chandara est de treize années : maternelle, primaire du grade 1 à 6, collège du grade 7 à 9 et lycée du grade 10 à 12.

A vos côtés, nous poursuivons notre soutien au-delà du baccalauréat pour leurs études à l'université ou une formation professionnelle jusqu'à leur entrée sur le marché du travail.

Tout parrainage peut être interrompu sans justification, sur simple notification écrite par lettre envoyée à l'adresse de l'association ou par e-mail à contact@toutesalecole.org.

Nous vous remercions par avance de communiquer au siège toute modification de vos coordonnées bancaires (RIB) ou personnelles (adresse postale, téléphone, e-mail) afin que vous receviez bien notre newsletter trimestrielle.

Le reçu fiscal de votre soutien, don déductible des impôts, vous sera envoyé par e-mail à la mi-mars de chaque année pour les dons ou parrainages versés l'année précédente.



Approbation de la charte du parrainage école

Je soussigné(e)

M – MME (barrez la mention inutile)

NOM

PRÉNOM

TÉLÉPHONE

ADRESSE

.....

VILLE

CODE POSTAL

PAYS

approuve l'intégralité de la charte du parrainage école de l'association Toutes à l'école, située au 112, rue de Paris, 92100 Boulogne-Billancourt, France, et déclare sur l'honneur en respecter les termes.

Fait à, le

Signature précédée de la mention « Lu et approuvé » :

Nous vous remercions de signer et de nous renvoyer cette page par e-mail ou par courrier vous engageant à respecter la charte du parrainage école de l'association. Sans réponse de votre part 60 jours après la date d'envoi, cette charte du parrainage école sera considérée comme approuvée.